

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le quatre février, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des fêtes de Vitry en Charollais, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 31 janvier 2025.

DÉCISION N° DB2025_003 - ADMINISTRATION GENERALE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE SAÔNE ET LOIRE (AMSL) POUR 2025

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 30 janvier 2025,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2020-138 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Bureau,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2017-073 en date du 6 mars 2017 approuvant l'adhésion à l'Association des Maires de Saône-et-Loire (AMSL71),

Considérant qu'il apparaît opportun de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2025,

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : De renouveler l'adhésion à l'Association des Maires de Saône-et-Loire (AMSL) pour l'année 2025 et de régler la somme de 900,22 € correspondant à la cotisation départementale.

Article 2: D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 4 : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de membres en exercice : 21	Secrétariat de séance assuré par : Magali DUCROISET
Membres présents à la séance : 16	Votants : 16

Membres présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, David BÊME, Daniel BERAUD, Patrick BOUILLON, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Daniel MELIN, Bérénice PORTIER, Nicolas LORTON, Marie-France MAUNY

Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Catherine CLERGUÉ, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jean-Marc NESME, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 4 février 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais